



MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

Copie de résolution

Adoptée à la séance extraordinaire du Conseil

Le lundi 10 décembre 2012

Étaient présents : M. le maire Louis R. Joyal,

Mmes les conseillères Danielle Proulx, Diane De Tonnancourt et Johanne Lépine

M. le conseiller Léo-Paul Desmarais

et M. Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2012-12-339

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2013-2014-2015

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Proulx, appuyé par Mme la conseillère Johanne Lépine et résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015, tel que présenté, soit :

- Changement de conduites d'égout, secteur Ouest (conversion, combiné en unitaire)	1 200 000 \$
- Réfection des fondations et du pavage rang du Grand-Chenal	1 100 000 \$
- Réfection aqueduc, route 132	700 000 \$
- Revitalisation du parc J.-B.- Saint-Germain	90 000 \$
- Réfection du Calvaire	35 000 \$
- Contribution à un centre multifonctionnel	<u>100 000 \$</u>
Total	3 225 000 \$

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme,
ce 14 décembre 2012

Alain Beauregard
Directeur général et secrétaire-trésorier